Familles Rurales

destination tiers-lieu

# ANNUAIRE DES TIERS-LIEUX

Familles rurales
Vivre mieux !

la coopérative tiers-lieu(x)

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en France avec le FEADER

RéseauRural Français 2014 - 2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Rédacteurs en chef : Eric Rossi et Dorothée Cognez - Fédération nationale Familles Rurales*
*Rédactions : Lucile Aigron, Mélissa Gentile, Eric Rossi et Dorothée Cognez*
*Contributions : Aurore Saada, Comité national jeunesse et les porteurs de projet de tiers-lieux de Familles Rurales*
*Création graphique : Sophie Baux*
*Edition octobre 2020*

# Edito

Grâce à son ancrage dans les territoires, pour répondre aux besoins sociaux en lien avec les habitants et les collectivités, Familles Rurales développe des lieux d'accueil et d'activités en milieu rural depuis les années 90. Le mouvement s'est donc naturellement intéressé ces dernières années à l'émergence de ces nouveaux espaces collaboratifs de proximité que sont les tiers-lieux. A partir de 2018, dans le cadre du Réseau rural et grâce au soutien financier de l'Europe (FEADER), Familles Rurales a lancé et accompagné des expérimentations sur 25 sites dans 12 départements. C'est une photographie instantanée de ces projets locaux que cet annuaire vous propose. Vous y trouverez de la variété avec des projets aux ambitions et aux moyens inégaux mais exprimant partout de fortes volontés locales d'action et de remobilisation ou d'innovation et de développement.

Le tiers-lieu est plus qu'un simple lieu. Il est un processus permanent, une expérience collective qui ne trouvera jamais de forme aboutie définitivement (lieu, activités, gouvernance…). Il se requestionne perpétuellement. Ces projets témoignent de la capacité des acteurs locaux à remettre en cause leurs pratiques pour s'ouvrir à de nouveaux besoins, nouveaux publics, nouvelles activités, nouvelles méthodes, et aussi simplement pour comprendre et contribuer modestement aux transitions technologiques, économiques, écologiques, démocratiques… grâce à des initiatives innovantes.

Bonne lecture

# Sommaire.

## 24 projets

Démarches tiers-lieux en milieu rural


1 **Pix'in - ARDENNES 08** - Poix-Terron (p6)
2 **Relais Familles et Jeunesse - MEUSE 55** - Saint-Mihiel (p8)
3 **MFR Commercy - MEUSE 55 -** Commercy (p10)
4 **A.F.R. Rion des Landes - LANDES 40 -** Rion des Landes (p12)
5 **A.F.R. Saint Lon Les Mines et Pays d'Orthe - LANDES 40 -** Pays d'Orthe (p14)
6 **A.F.R. Mimizan - LANDES 40 -** Mimizan (p16)
7 **La Maison des transitions - DEUX-SEVRES 79** - Vasles (p18)
8 **Commune Cabanac et Villagrains - GIRONDE 33 -** Cabanac et Villagrains (p20)
9 **L'@telier du Palais - HAUTE-VIENNE 87 -** Bellac (p22)
10 **Késaco - HAUTE-VIENNE 87** - Saint-Hilaire-Bonneval (p24)
11 **Le Relais Objat - CORREZE 19** - Objat (p26)
12 **Relais Familles Illiers-Combray - EURE-ET-LOIR 28** - Illiers-Combray (p28)
13 **Relais Familles Tremblay-Les-Villages - EURE-ET-LOIR 28 -** Tremblay-Les-Villages (p30)
14 **A.F.R. Evrecy - CALVADOS 14 -** Evrecy (p32)
15 **La Tanière - EURE 27 -** Mesnils sur Iton (p34)
16 **Familles Rurales Briouze - ORNE 61 -** Briouze (p36)
17 **Centre d'animation - ORNE 61** - Essay (p38)
18 **L'atelier - MANCHE 50** - Saint-Lô (p40)
19 **A.F.R Gavray - MANCHE 50** - Gavray (p42)
20 **L'ADN - MANCHE 50** - Moyon-Villages (p44)
21 **A.F.R. Bricquebec - MANCHE 50** - Bricquebec (p46)
22 **A.F.R Région de Daye - MANCHE 50** - Saint-Jean-de-Daye (p48)
23 **A.F.R. Martinvast - MANCHE 50** - Martinvast (p50)
24 **A.F.R. Urville-Nacqueville - MANCHE 50 -** Urville-Nacqueville (p52)

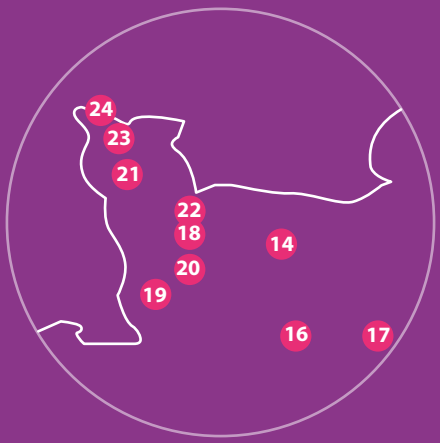
24
23
21
22
18
14
20
19
16
17

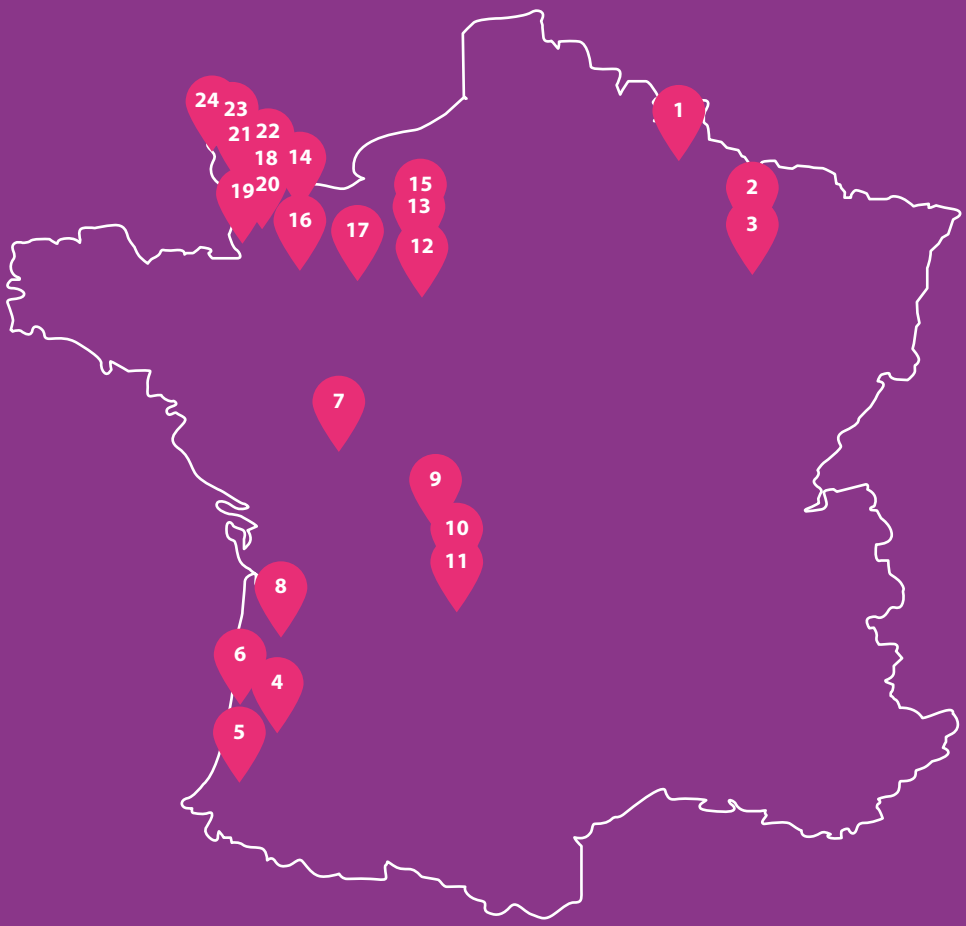
24
23
21
22
18
14
19
20
16
17
15
13
12
1
2
3
7
9
10
11
8
6
4
5

# Pix'in

1

## ARDENNES

Poix-Terron

2 route de Montigny - 08430 Poix-Terron

*Situé sur la communauté de communes des crêtes préardennaises à l'histoire déjà longue et le petit village dynamique de Poix-Terron (793 habitants), le Pix'in est, pour lancer la démarche tiers-lieu sur le territoire, la préfiguration du futur tiers-lieu « La locomotive », qui profitera de la réhabilitation d'un grand entrepôt SNCF. Ce premier lieu a permis au collectif de se constituer et de tester les premières activités.*


## Contact du projet

CARTIER Rémy

*remy.cartier@famillesrurales.org*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu en phase de préfiguration, ouvert en 2019**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans des locaux provisoires d'une surface de 80m² dans l'attente de nouveaux locaux dont la livraison est prévue en 2022.

## Porteur

**Association de territoire Familles Rurales des Crêtes Préardennaises (218 adhérent.e.s).**

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s, des associations, les collectivités et la MSA (>30) avec le soutien de la commune (construction, co-portage du projet, participation à la gouvernance, mise à disposition de locaux vacants) et d'organismes publics.

## Collectif

Un collectif de 5 à 10 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (ACM, périscolaire et extrascolaire), activités socio-culturelles, des ateliers numériques, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels. Il propose des formations en lien avec l'emploi et le travail. Il organise des ateliers de médiation numérique individuels et collectifs en itinérance. Et l'accompagnement des jeunes favorise l'émergence de projets innovants.*
*Le lieu est ouvert en présence d'un professionnel selon les jours et horaires suivants, en dehors des vendredi soir et samedi après-midi dont les permanences sont assurées par des bénévoles :*
*Lundi de 13h30 à 15h30 / mardi de 10h à 13h30 et de 17h30 à 19h /mercredi et jeudi de 10h à 17h / vendredi de 13h30 à 15h30 et de 19h à 21h / samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.*

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories (entrepreneurs, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, agriculteurs, élus et techniciens des collectivités) appartenant à toutes les générations (jeunes adultes 18-30 ans, seniors).
Les jeunes adultes constituent un nouveau public touché grâce au tiers-lieu.
En parallèle du projet, des réunions de travail ont été organisées avec la jeunesse pixienne toute proche puisque les deux structures partagent un local.
Depuis, 2 jeunes sont impliqués dans le collectif.

## Modèle économique

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 17 397€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 19 747€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un comité de pilotage en lien avec un conseil d'administration représentatif de la population locale.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par un facilitateur au profil généraliste.
Son niveau de formation est un bac. Il a également en charge le périscolaire et l'ACM.
Des outils de communication ont été mis en place : charte de l'accompagnement numérique et règlement du lieu.

# Relais Familles et Jeunesse

2

**MEUSE**
Saint-Mihiel
13 rue sur Meuse, 55300 Saint-Mihiel

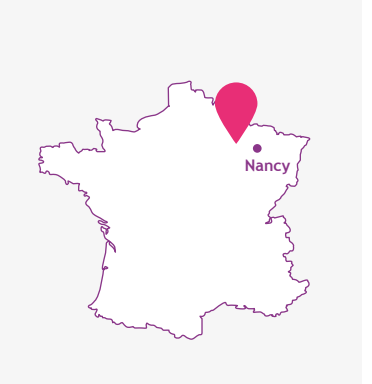


*Situé sur le bourg-centre (4 149 habitants) de la petite communauté de communes du Samiellois (9 004 habitants), le « Relais Familles et Jeunesse » s'est engagé dans une démarche tiers-lieu pour se transformer, avec le soutien du PETR. D'abord orienté sur le social et la jeunesse, il s'est ouvert sur la culture en s'inscrivant dans le dispositif « Micro-Folies » et aux activités numériques.*


## Contact du projet
ODIN Nathalie
*nathalie.odin@famillesrurales.org*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2020**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans un local d'une surface de 300m² composé de 8 pièces. D'importantes rénovations sont à venir.

## Porteur

**Fédération Familles Rurales Meuse (25 adhérent.e.s).**

## Parties prenantes

Initié par la fédération, le projet est porté par des habitant.e.s et des associations (<10) avec le soutien des collectivités dont le Pôle d'équilibre territorial et rural (co-animation de la démarche, co-portage, ingénierie du projet) et de fondations (Oranges, banques…).

## Collectif

Un collectif de 15 à 20 personnes a été constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu offre des services (ACM) et activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il propose de l'accompagnement et de l'orientation ainsi que des rencontres professionnelles. Il met en place également des jardins partagés. L'accompagnement des jeunes favorise l'émergence de projets innovants. Des activités en direction des personnes âgées et un projet de solidarité à Mayotte avec des jeunes (15-18 ans) ont débuté en 2019.*
*Le lieu est ouvert par un professionnel du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories (parents actifs, élus des collectivités, responsables associatifs) appartenant à toutes les générations (jeunes adultes 18-30 ans, seniors). Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : parents actifs et responsables associatifs. Une salle du Relais Familles et Jeunesse est spécialement dédiée à l'accueil des jeunes (11-25 ans) afin que ces derniers s'approprient les lieux et s'investissent pleinement dans la vie du tiers-lieu, sa gouvernance et ses projets.

## Modèle économique

Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF. Il s'inscrit dans le dispositif « Micro-Folies ».

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un comité de pilotage en lien avec un conseil d'administration représentatif de la population locale.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par un facilitateur (salarié) au profil généraliste, formé par la Coopérative Tiers-Lieux. Il est également en charge du microcrédit social.
Le lieu est doté d'ordinateurs, d'une imprimante-scanner et de matériel multimédia (enceinte, vidéoprojecteur, micros).
Des outils de communication ont été mis en place : site internet (www.famillesrurales.org/stmihiel) et réseaux sociaux (facebook).

# Maison Familiale Rurale Commercy

3

**MEUSE**

Commercy

Zone de la Louvière - Quartier Oudinot
55200 Commercy

*Situé sur le bourg-centre (5 536 habitants) d'une communauté de communes recomposée Commercy-Void-Vaucouleurs (fusion de 3 EPCI, 23 196 habitants), porté par une Maison Familiale Rurale et accompagné par Familles Rurales, le tiers-lieu est situé dans une ancienne caserne en cours de réhabilitation complète. Véritable projet de territoire soutenu par les institutions, il s'inscrit essentiellement sur trois axes de travail : l'alimentation, entrepreneuriat et l'inclusion des jeunes.*


## Contact du projet

MARTIN Benoît

*benoit.martin@mfr.asso.fr*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2020**

## Porteur

**Association**
**(112 familles adhérentes)**

## Lieu

Le tiers-lieu est actuellement installé dans les locaux de la MFR de Commercy et doit se réinstaller et reconfigurer les locaux en permanence. De nouveaux locaux plus adaptés à l'espace de travail partagé qui va ouvrir sont prévus en 2020.

## Parties prenantes

Association FR, autres associations, collectivités, entreprises/entrepreneurs, habitants/citoyens. Initié par l'association, le projet est porté par des salariés, habitants, des entrepreneurs avec le soutien des collectivités (communes et EPCI).

## Collectif

Le collectif s'est mis en place à partir d'un public de producteurs et s'est élargi autour d'indépendants, de parents, d'associations et d'entreprises partenaires.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Les activités et services sont :*
*• un Projet Alimentaire Territorial avec des marchés du terroir*
*• un espace de travail partagé*
*• un service d'inclusion numérique*

## Utilisateurs

Les utilisateurs sont variés et appartiennent à toutes les générations.
Le numérique touche surtout les professionnels et une fois constitué, le tiers-lieu pourra également accompagner certains d'entre eux.
Le Projet Alimentaire Territorial est lancé pour tous les habitants lors des marchés du terroir mais aussi pour tous les repas que prépare la MFR.

## Modèle économique

Le modèle économique repose sur les services classiques de l'association et leur financement par subventions ou prestations de service.
Certaines activités proposées sont payantes.
Un principe de réciprocité est appliqué.
La MFR a investi elle-même dans le bâtiment.
Le soutien de la Région est recherché avec l'AMI régional tiers-lieux Grand Est pour l'équipement, pour la rénovation du bâtiment le dispositif climaxion et une aide de la fédération régionale des MFR.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par le collectif en lien avec un conseil d'administration de l'association la MFR.
Participation des partenaires et producteurs.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par un facilitateur au profil d'animateur du territoire, formé par la Coopérative Tiers-Lieux. Le lieu sera doté de matériel informatique, d'un équipement de visioconférence et d'équipements tels que des imprimantes numériques ou imprimantes 3D.

# Association Familles Rurales Rion des Landes

4

## LANDES

Rion des Landes
11 avenue Charles Despiau
40370 Rion des Landes

*Situé sur la communauté de communes du Pays de Tarusate sur un bourg de 2 511 habitants, c'est le premier tiers-lieu Familles Rurales, rapidement intégré au réseau des tiers-lieux landais. Espace de vie sociale à l'esprit convivial, solidaire et « cosy » comme il se définit, ce tiers-lieu accessible en permanence a exploré de nouvelles pistes : coworking, numérique, accueil de travailleurs saisonniers… sans négliger sa vocation initiale de contribuer au lien social.*


## Contact du projet

NOBLET Nathalie

*famillesrurales40@orange.fr*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2019**

## Porteur

**Association Familles Rurales Rion des Landes (55 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans des locaux réaménagés d'une surface de 90m² composés de 6 pièces.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s et des associations (<10) avec le soutien de la communauté de communes (mise à disposition de locaux vacants).

## Collectif

Un petit collectif de 4 à 5 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu offre des activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il propose un espace de coworking, de l'accompagnement et de l'orientation professionnelle ainsi que des rencontres professionnelles. En itinérance, il organise un RAM et un LAEP, des ateliers (sophrologie, langue des signes, anglais), des permanences conso et un point info famille. Des ateliers de conversation en espagnol ont été lancés en 2019.*
*Le lieu est ouvert tous les jours en autogestion, un professionnel est présent du lundi au jeudi de 8h à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h30.*

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories (parents actifs, entrepreneurs, télétravailleurs, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, néo-ruraux, responsables associatifs) appartenant majoritairement à la génération des jeunes adultes (18-30 ans). Ces nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu.

## Modèle économique

Le tiers-lieu perçoit des subventions dont une liée à l'appel à projets Rural Mouv.
Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 3 423€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 47 205€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un conseil d'administration représentatif de la population locale. La démarche a permis l'arrivée de 2 nouveaux bénévoles.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée) au profil généraliste, formée par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un BTS, des formations « Promeneur du net » de la CAF, accompagnateur aux démarches MSA et aux ateliers numériques ASEPT sont envisagées. L'animatrice a également en charge le LAEP et l'animation de l'EVS.
Le lieu est doté d'ordinateurs fixes et portables, de tablettes, d'une imprimante multifonction, d'une plastifieuse, d'une relieuse et d'un équipement de visioconférence.
Des outils de communication ont été mis en place : site internet, réseaux sociaux (facebook) et tracts.

# Association Familles Rurales Saint Lon Les Mines et Pays d'Orthe

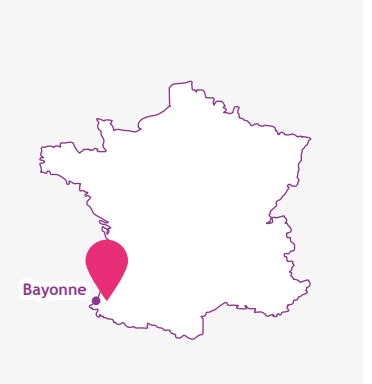


5

## LANDES

Pays d'Orthe

Salle de l'Ormeau - Route de la Palhole
40300 Saint Lon les Mines

*Situé sur la petite communauté de communes du Pays d'Orthe, dans un village de 1 182 habitants, le tiers-lieu ne dispose pas encore d'activités permanentes. Son ouverture régulière et des activités itinérantes lui permettent néanmoins d'animer le territoire et de toucher de nouveaux publics.*


## Contact du projet

ROCHETTE Christine

*rochette.c@wanadoo.fr*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2018**

## Lieu

Le tiers-lieu est actuellement installé dans des locaux provisoires composés d'une pièce unique d'une surface de 30m².

## Porteur

**Association Familles Rurales de Saint Lon les Mines et du Pays d'Orthe (55 adhérent.e.s).**

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s et des associations (<10) avec le soutien de la commune (mise à disposition de locaux vacants) et d'organismes publics.

## Collectif

Un collectif de 5 à 10 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu offre des activités socio-culturelles et des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il oriente et accompagne les habitants vers l'emploi et le travail. Il propose des ateliers cuisine. Il organise des animations itinérantes dans différentes communes (cuisine, couture, broderie, tricot, prévention santé, marche, entretien du sentier botanique, cours de danse pour les jeunes).*
*Le lieu est ouvert le 2ème et 4ème mardi de chaque mois par un bénévole de 9h30 à 12h et de 15h30 à 16h30 et par un salarié de 10h à 16h.*

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différents publics : jeunes, actifs, seniors, saisonniers du milieu agricole, télétravailleurs.

## Modèle économique

Le lieu perçoit des subventions dont une liée à l'appel à projets Rural Mouv (3000€).
Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 3 500€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 31 485€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un conseil d'administration de l'association représentatif de la population locale. La démarche tiers-lieu a permis l'arrivée de 2 nouveaux bénévoles.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée) au profil généraliste, formée par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un BTS, des formations « Promeneur du net » de la CAF, accompagnateur aux démarches MSA et aux ateliers numériques ASEPT sont envisagées. Il s'agit d'un emploi partagé avec le site de Rion - LAEP Pays Tarusate.
Le tiers-lieu est doté de 4 tablettes, 3 ordinateurs portables et une imprimante multifonction.
Des outils de communication ont été mis en place : affiches et flyers. Un site internet est en création avec la fédération départementale.

# Association Familles Rurales Mimizan

6

**LANDES**
Mimizan
Route d'Escource
40200 Mimizan

*Situé sur la communauté de communes et le bassin de vie de Mimizan (6 communes, 12 000 habitants), porté par des habitants, ce projet de tiers-lieu intègre la dimension touristique du territoire et la saisonnalité des activités. Il réfléchit à mettre en place des activités numériques, à partir de l'offre associative déjà existante.*


## Contact du projet
NOBLET Nathalie

*famillesrurales40@orange.fr*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu en phase de préfiguration**

## Porteur

**Association Familles Rurales de Mimizan (134 adhérent.e.s).**

## Lieu

L'association est installée dans des locaux réaménagés d'une surface de 80m² composés de 4 pièces.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s et des associations (< 10) avec le soutien de la commune (investissement, réhabilitation des locaux), de la Banque alimentaire et d'une association d'hébergement d'urgence.

## Collectif

Un petit collectif de 4 à 5 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*L'association propose des activités socio-culturelles, des animations diverses en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels. Elle organise des ateliers cuisine. Elle anime des animations itinérantes (prévention santé, Familles'Fripes, couture, loisirs créatifs, permanence défense des consommateurs, bourses aux vêtements et aux jouets, soirée parentalité). Une activité de marche nordique a été lancée en 2019.*
*Le lieu est partiellement ouvert grâce à une présence bénévole le jeudi de 9h à 17h.*

## Utilisateurs

Le tiers-lieu devrait accueillir des saisonniers (parents actifs, entrepreneurs, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, agriculteurs) et les utilisateurs de la Banque Alimentaire.

## Modèle économique

Le modèle économique repose sur les services classiques de l'association et leur financement par subventions ou prestations de service. Certaines activités proposées sont payantes.

## Gouvernance

La gouvernance de l'association est assurée par un conseil d'administration représentatif de la population locale.

## Moyens humains et technologiques

Le lieu est doté d'une imprimante et d'un ordinateur fixe.
Des outils de communication ont été mis en place : site internet et réseaux sociaux (facebook).

# La Maison des transitions

7

**DEUX-SEVRES**
Vasles
20 grand rue, 79340 Vasles

*Situé sur la communauté de communes de Parthenay-Gâtine et un bourg de 1 700 habitants déjà doté d'un tiers-lieu axé sur le coworking ( « Le zinc à cinq pattes » ), « La Maison des transitions » a dû trouver des perspectives nouvelles et complémentaires, essentiellement autour de l'alimentation, du développement durable et de l'entrepreneuriat, avec des animations itinérantes (bus). Accompagnée par Familles Rurales, cette démarche est toutefois tributaire d'une absence de lieu permanent.*
*Son installation dans un ancien entrepôt de bus actuellement en travaux a conduit à la suspension temporaire de ses activités.*

## Contact du projet

YEBBA Yassir

*yassiryebba@gmail.com*

## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2019, en travaux en 2020**

## Lieu

Situé dans un entrepôt de bus réhabilité en partie en atelier de découpes, la surface des locaux est de 400m² composés de 3 pièces.

## Porteur

**Association indépendante non affiliée à Familles Rurales regroupant des entrepreneurs (10 adhérent.e.s).**

## Parties prenantes

Initié par l'association « Maison des transitions » , le projet est porté par des habitant.e.s et plusieurs associations (<30) avec le soutien de la communauté de communes (accueil et accompagnement).

## Collectif

Un collectif de 10 à 15 entrepeneur.euse.s s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu offre un café associatif, des activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels. Il anime des ateliers cuisine et des formations. Il sera intégré à un projet alimentaire territorial et l'ensemble de ses activités seront proposées par territoires alimentaires. Des ateliers d'animations et de médiation sont prévues en itinérance avec le soutien d'un partenaire disposant d'un bus en cours d'aménagement. L'accueil de porteur de projets, d'initiatives, l'appui à l'entrepreneuriat et l'incubateur favoriseront l'émergence de projets innovants. Le lieu est ouvert selon la programmation.*

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories (parents actifs, entrepreneurs, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, agriculteurs, élus des collectivités, responsables associatifs). Ces nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu.

## Modèle économique

Le tiers-lieu génèrera des produits de certaines activités dont la vente de produits, de prestations (accompagnement, conseil, formation), des animations, des événements, de la location d'espaces et de matériel.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 10 000€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 70 000 €

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par des groupes projet en lien avec un conseil d'administration qui n'est pas représentatif de la population locale.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par un facilitateur (bénévole) au profil généraliste, formé par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un bac+5. Il s'inscrit dans une démarche de recherche-action.
Le lieu sera doté de bureaux et d'ateliers, ainsi que de matériel de bricolage et de cuisine. Des outils de communication ont été mis en place : un site internet et des réseaux sociaux (facebook).

# Commune Cabanac et Villagrains

8

## GIRONDE

Cabanac et Villagrains
1 place du général Doyen
33650 Cabanac et Villagrains

*Situé sur la communauté de communes de Montesquieu, à proximité de la métropole de Bordeaux, ce tiers-lieu, initié et porté par la commune (2 327 habitants), accompagné par Familles Rurales, s'installera dans l'ancienne gare réhabilitée. La démarche a permis une mobilisation citoyenne débouchant sur la création d'une association. Articulé avec différents services de proximité, le tiers-lieu a lancé ses premières activités autour du numérique et travaille sur la mobilité.*

## Contact du projet

LAPEYRE Stéphanie

*animationsociale@cabanac-villagrains.fr*

## Etat des lieux

- **Tiers-lieu en phase de préfiguration**

## Porteur

**Fédération Familles Rurales Gironde et Mairie Cabanac et Villagrains.**

## Lieu

Les activités du tiers-lieu sont actuellement réparties dans des salles et espaces d'activités de la commune (foyer 100m², salle du Stade Philippe Goujon 50m², salle Rostand 20m², superficie extérieure de la gare de Cabanac 500m², gare de Villagrains 35m², bibliothèque 40m²) dans l'attente de la fin des travaux de la gare prévue à la mi 2021.

## Parties prenantes

Le projet est porté par des habitant.e.s et la commune (>30) avec le soutien des collectivités, d'organismes publics, d'associations, de Gironde Ressources et de l'Agence A2M. La commune co-anime la démarche, apporte de l'ingénierie, aide à la construction et co-porte le projet, participe à la gouvernance, met à disposition, investit et réhabilite des locaux. La commune met à disposition du personnel.

## Collectif

Un collectif de 15 à 20 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (ACM, services à la personne) et des activités socio-culturelles, des animations diverses en lien avec les besoins du territoire (notamment tourisme et patrimoine, numérique), des événements ponctuels, un café associatif et différentes initiatives de porteurs de projet. Il organise des animations en itinérance (après-midi jeux tout public, diffusions de film). Des journées événements et des ateliers d'informatique pour les seniors ont été lancés en 2019.*
*Le lieu est ouvert selon le programme d'activités trimestriel. Toutes les animations sont assurées en présence d'une professionnelle (ateliers informatiques par cycle de 6 ateliers le vendredi 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 ; animations un samedi par mois).*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories (parents actifs, néo-ruraux, élus des collectivités, techniciens des collectivités) appartenant à toutes les générations. En parallèle, un projet transversal avec le service enfance jeunesse de la commune est mené pour mettre en place des ateliers informatiques intergénérationnels. Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : jeunes adultes (18-30 ans), télétravailleurs, entrepreneurs, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, agriculteurs, seniors.

## Modèle économique

- **Budget d'investissement** pour les locaux : 346 800€.
- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 15 000€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 60 000€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un comité consultatif élargi en lien avec un conseil d'administration représentatif de la population locale. Son renouvellement est contraint au changement d'élus.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée) au profil généraliste, formée par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un bac+2. Il s'agit d'un emploi partagé sur l'animation socioculturelle de la collectivité.
Le lieu est doté de 5 ordinateurs portables et d'un vidéoprojecteur.

# L'@telier du Palais

9

## HAUTE-VIENNE

Bellac

Place du Palais, 87300 Bellac

*Au cœur d'un bassin de vie, coporté par la commune de Bellac (3 963 habitants) et la fédération départementale Familles Rurales, « L'@telier du Palais » est installé dans l'ancien palais de justice, au-dessus de la médiathèque. Disposant d'un large plateau, il regroupe désormais des activités déjà lancées pour mobiliser et fédérer le collectif dès le début de la démarche (numérique, jeunesse…). Très actif sur les réseaux sociaux, il travaille en lien avec d'autres tiers-lieux.*


## Contact du projet

BONNET Céline

*celine.bonnet@famillesrurales.org*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert au printemps 2020**

## Porteur

**Fédération Familles Rurales Haute-Vienne (1200 adhérent.e.s).**

## Lieu

Les locaux de la collectivité d'une surface de 300m² composés de 7 pièces ont été livrés en mars 2020.

## Parties prenantes

Initié par Familles Rurales et la collectivité, le projet est porté par des habitant.e.s, des associations et des travailleur.euse.s (<30) avec le soutien de la communauté de communes (co-animation de la démarche, ingénierie du projet, construction, co-portage du projet, mise à disposition de locaux vacants, investissement et réhabilitation des locaux), de la Région Nouvelle-Aquitaine (AMI) et d'organismes publics, d'entreprises et de fondations (Orange, banques...).

## Collectif

Un collectif de 5 à 10 s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu offre des activités socio-culturelles, de la médiation numérique, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels. Il propose un espace de travail partagé, de la formation et des rencontres professionnelles. Il anime également des ateliers repair café. Des ateliers de médiation numérique sont prévues en itinérance. L'accompagnement des jeunes, l'appui à l'entrepreneuriat et un fablab favorisent l'émergence de projets innovants.*
*Le lieu est ouvert par un professionnel du lundi au vendredi toute la journée, les weekends et soir de semaine selon la programmation. Des bénévoles assurent également certaines permanences. L'espace de travail partagé est ouvert tous les jours, y compris en horaires décalés (soirs et weekend), en autogestion.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories appartenant à toutes les générations. Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : jeunes adultes (18-30 ans), parents actifs, télétravailleurs, entrepreneurs, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, seniors. En parallèle du projet, outre une intervention pour une classe de BTS sur la publication de contenus en ligne, un partenariat s'est tissé avec la mission locale rurale sur de la découverte métier.

## Modèle économique

Le tiers-lieu génère des produits de certaines activités dont la vente de produits, prestations (accompagnement, conseil, formation), animations, événements, location d'espaces et de matériel.
Il perçoit des subventions dont une liée à l'AMI régional tiers-lieux Nouvelle Aquitaine.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 10 000€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 91 800€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un collectif de gouvernance partagée en lien avec un conseil d'administration représentatif de la population locale.
La démarche a permis l'arrivée de 9 nouveaux bénévoles.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée) au profil généraliste, formée par ALIPTIC pour la gestion ainsi que la coordination et par la Coopérative Tiers-Lieux pour la facilitation. Son niveau de formation est un bac+3. Elle a également en charge le BAFA. Des outils de communication ont été mis en place : réseaux sociaux (facebook). L'association a également recours à la presse écrite locale et à la radio locale.

# Késaco

10

## HAUTE-VIENNE

Saint-Hilaire-Bonneval

4 rue du Lavoir, 87260 Saint-Hilaire-Bonneval

*Situé sur la petite communauté de communes de Briance-Sud Haute-Vienne (11 communes, 9 196 habitants), à proximité de l'autoroute A20, « Késaco » est porté par l'association de Briance-Roselle et un collectif citoyen. Constitué autour d'activités numériques, le tiers-lieu qui se définissait comme une ferme numérique, engage l'association dans une nouvelle étape de développement. Installé dans des locaux plus spacieux, il a vocation à devenir une régie numérique territoriale à destination des entreprises, des associations, des petites collectivités et des particuliers.*


### Contact du projet

BAUDU Sonia et GOUET Maxime

*afrbrianceroselle@wanadoo.fr*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2019**

## Porteur

**Association Familles Rurales Briance Roselle (133 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est actuellement installé dans les locaux de l'accueil de loisirs et doit se réinstaller et reconfigurer les locaux en permanence. Un changement de commune est prévu en 2020.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s, des entrepreneur.e.s avec le soutien des collectivités (communes et EPCI) et de la CAF.

## Collectif

Le collectif s'est mis en place à partir d'un public geek et s'est élargi à des entrepreneur.e.s, des indépendant.e.s, des parents, un retraité et des jeunes au profil NEET (ni en études, ni en formation, ni en emploi).

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (micro-crèche, accueil de loisirs), des activités socioculturelles, des créneaux de coworking et une ferme numérique avec des ateliers, des espaces et des équipements mis à disposition.*
*Il organise des animations itinérantes.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

Les utilisateurs sont variés et appartiennent à toutes les générations.
Le numérique touche autant des enfants (coding goûters) que des seniors (ateliers, accompagnement).
Si la dimension d'inclusion numérique est forte avec des publics fragiles bénéficiaires, il vise aussi des indépendant.e.s en recherche d'équipements mutualisés et de lien social et des structures (associations, entreprises, collectivités en transition numérique).

## Modèle économique

Le modèle économique repose sur les services classiques de l'association, leur financement par subventions ou prestations de service et par une offre payante de service numérique.
L'association est inscrite dans des dispositifs : contrat enfance-jeunesse, contrat local d'accompagnement à la scolarité.
Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.
Certaines activités proposées sont payantes.
Un principe de réciprocité est appliqué.
*Par exemple, une tapissière bénéficie des équipements, elle propose en échange un atelier d'initiation.*
Le projet est soutenu par l'AMI régional tiers-lieux Nouvelle Aquitaine.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par le collectif en lien avec un conseil d'administration de l'association qui gère les services principaux.
Les habitant.e.s y sont décideurs.
Des jeunes adultes en sont membres.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par un facilitateur au profil de médiateur numérique, formé par la Coopérative Tiers-Lieux.
Le lieu est doté de matériel informatique, d'un équipement de visioconférence et de serveurs récupérés.

# Le Relais Objat

11

## CORREZE

Objat
Maison des Associations
27 av. Georges Clémenceau
19130 Objat

*Situé sur l'agglomération de Brive-la-Gaillarde, au cœur du bassin de vie objatois (10 communes) et installé dans une ancienne gendarmerie, « Le Relais » est porté par un groupement d'associations. Espace de vie sociale, il a engagé sa transformation grâce à une forte mobilisation citoyenne dans une démarche tiers-lieu qui a permis le lancement de plusieurs activités nouvelles (repair café, café associatif…).*


## Contact du projet

REVEL Mélodie

*rural.fam@orange.fr*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2019**

## Porteur

**Groupement d'associations (Familles Rurales Objat) (244 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans des locaux réaménagés d'une surface de 60m² composés de 3 salles propres au Relais et d'un local mis à disposition de 100m² composé de 4 salles. De nouveaux locaux sont envisagés.

## Parties prenantes

Initié par le Relais Familles, le projet est porté par des habitant.e.s et des adhérent.e.s (<10) avec le soutien de la commune (continuité de mise à disposition des locaux).

## Collectif

Un collectif de 10 à 15 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu offre des activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire, des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il propose un espace de travail partagé, de l'accompagnement et de l'orientation professionnelle et anime un format « Job'café » en partenariat avec la mission locale. Il organise des animations en itinérance (ateliers numériques - 4 séances de découverte de l'outil).*
*Une aide aux démarches en ligne et des ateliers bien-être ont été lancés en 2019.*
*Le lieu est ouvert selon les jours et horaires suivants : lundi, mardi et jeudi de 9h à 18h30 mercredi et vendredi de 9h à 12h.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories (parents actifs, élus des collectivités) appartenant à toutes les générations. En parallèle des démarches sont en cours avec une commission jeunes en création.

## Modèle économique

Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 2 266€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un comité de pilotage en lien avec un conseil d'administration qui n'est pas représentatif de la population locale.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée) au profil généraliste, formée par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un bac+2. Elle a également en charge la gestion de l'association.
Le lieu est doté de 2 ordinateurs portables, de 2 tablettes, d'une imprimante et d'un vidéo-projecteur.
Des outils de communication ont été mis en place : réseaux sociaux (facebook), affichage municipal, flyer dédié. Ponctuellement, il fait appel à la presse locale et à la radio.

# Relais Familles Illiers-Combray

12

## EURE-ET-LOIR

Illiers-Combray
Salle des associations
28196 Illiers-Combray

*Situé sur la communauté de communes entre Beauce et Perche sur un bourg 3 325 habitants, le « Relais Familles » a engagé sa transformation pour mieux s'inscrire sur son territoire et répondre aux nouveaux besoins : activités numériques, accompagnement des démarches en lien avec la Maison de services aux publics, coopération avec les entreprises, circuits courts, actions en direction des jeunes… Un travail sur la gouvernance est engagé.*


## Contact du projet

CHATEIGNIER Lucile

*relaisfamillesilliers28@gmail.com*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2019**

## Porteur

**Association Familles Rurales Illiers-Combray (302 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans des locaux provisoires composés d'un bureau et de grandes salles partagées avec d'autres associations. L'association espère pouvoir investir un autre lieu plus grand et accessible pour tous.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s et des associations (<10) avec le soutien de la collectivité (mise à disposition de locaux vacants).

## Collectif

Un petit collectif de 4 à 5 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu offre des services (PIJ), des activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il propose de l'accompagnement et de l'orientation professionnelle. Il anime également des ateliers cuisine ainsi que la distribution de paniers solidaires. L'accompagnement des jeunes favorise l'émergence de projets innovants. En collaboration avec la MSAP, l'aide aux démarches en ligne a été lancée en 2019. Le lieu est ouvert du lundi au vendredi, un soir par semaine et un samedi par mois.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : parents actifs, techniciens des collectivités, responsables associatifs et seniors.
Des démarches spécifiques en direction des jeunes ont été menées notamment des interventions au collège sur le dispositif PIJ.

## Modèle économique

Le tiers-lieu génère des produits de certaines activités dont la vente de produits, prestations (accompagnement, conseil, formation), animations et événements.
Il perçoit des subventions dont l'appel à projets parentalité CAF. Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 1 000€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 25 000€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un conseil d'administration représentatif de la population locale.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée) au profil généraliste.
Son niveau de formation est un bac+2.
Le lieu est doté d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner.
Des outils de communication ont été mis en place : réseaux sociaux (facebook).

# Relais Familles Tremblay-Les-Villages

13

## EURE-ET-LOIR

Tremblay-Les-Villages
Ancien presbytère
28170 Tremblay-Les-Villages

*Situé sur la grande communauté d'agglomération du Pays de Dreux (81 communes, plus de 100 000 habitants), dans un bourg de 2 291 habitants, le « Relais Familles » a engagé sa transformation pour mieux s'inscrire sur son territoire et répondre aux nouveaux besoins : activités numériques, démarches vers les entreprises, circuits courts, actions en direction des jeunes…*


## Contact du projet

VERDIER Ellie

*ellie.verdier@famillesrurales.org*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2019**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans un local d'une surface de 50m².

## Porteur

**Association Familles Rurales Tremblay-Les-Villages (51 adhérent.e.s).**

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s, des associations et les collectivités (<10) avec le soutien de plusieurs communes (co-animation de la démarche, co-portage, ingénierie du projet, mise à disposition de locaux vacants, investissements, réhabilitation de locaux, soutien financier), du CCAS, de la CAF et de la MSA.

## Collectif

Un petit collectif de 4 à 5 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu offre des activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels. Il propose de l'accompagnement et de l'orientation professionnelle.*
*Il anime également des jardins partagés. L'accompagnement des jeunes favorise l'émergence de projets innovants. Un projet de parentalité sur l'utilisation des écrans a été lancé en 2019. Il est également labellisé « Promeneur du net » Caf.*
*Le lieu est ouvert par une professionnelle les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, un soir par semaine et un samedi par mois. Les permanences sont assurées par des bénévoles en fonction de la programmation.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : parents actifs, entrepreneurs, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, élus et techniciens des collectivités, responsables associatifs et seniors.

## Modèle économique

Le tiers-lieu génère des produits de certaines activités dont la vente de produits, prestations (accompagnement, conseil, formation), animations et événements.
Il perçoit des subventions dont l'appel à projets FDVA.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 500€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 15 000€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un conseil d'administration représentatif de la population locale.
La démarche a permis l'arrivée de 23 nouveaux bénévoles.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée) au profil généraliste, formée par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un bac+3. Le lieu est doté d'un ordinateur et d'une imprimante.
Des outils de communication ont été mis en place : réseaux sociaux (facebook et instagram).

# Association Familles Rurales Evrecy

14

## CALVADOS

Evrecy

1 Place du Général de Gaulle, 14210 Evrecy

*Situé en secteur périurbain à proximité de Caen sur une commune de 2 016 habitants, le tiers-lieu repose sur sa réponse aux besoins du territoire, le numérique pour tous notamment pour les seniors avec des ateliers de formation et la création d'un espace de coworking pour les artisans et travailleurs indépendants pour rompre l'isolement.*
*Grâce à l'acquisition de nouveaux locaux, il élargit son action en direction des jeunes.*


## Contact du projet

*SAMSON Sylvain*

*famillesruralesevrecy@wanadoo.fr*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2019**

## Porteur

**Association Familles Rurales Evrecy (235 adhérent.e.s).**

## Lieu

A l'origine, installé dans la médiathèque de la commune, il a emménagé dans ses nouveaux locaux au printemps 2020.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s et des associations (<10) avec le soutien de la communauté de communes (mise à disposition de locaux vacants, investissement, réhabilitation de locaux).

## Collectif

Un collectif de 10 à 15 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (ACM), des événements ponctuels, un espace de coworking et des ateliers de formation au numérique.*
*Le lieu est ouvert deux fois par semaine : par une professionnelle tous les lundis de 15h à 16h30 et un jeudi par mois en soirée / par des bénévoles tous les mardis de 15h à 16h30.*

## Utilisateurs

La communauté est constituée surtout de seniors, un nouveau public de télétravailleurs est touché grâce au tiers-lieu.

## Modèle économique

Le tiers-lieu perçoit des subventions dont la conférence des financeurs (Département) et génère des produits de certaines activités (locations d'espaces ou de salles, animations et d'événements). Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 2 000€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un conseil d'administration représentatif de la population locale. La démarche a permis l'arrivée de 4 nouveaux bénévoles.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée), formée par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un BPJEPS. Il s'agit d'un emploi partagé avec la direction de l'ACM.
Le lieu est doté d'un poste informatique.
Des outils de communication ont été mis en place : courrier, flyer, usage de doodle pour l'inscription des utilisateurs aux séances et réseaux sociaux (facebook).

# La Tanière

15

## EURE

Mesnils sur Iton

App 50, imm Montmorency,
4 rue du Cygne
27240 - Damville - Mesnils sur Iton

*Situé sur la communauté de communes Normandie Sud Eure, dans la commune nouvelle de Mesnils sur Iton (6 122 habitants), « La tanière », tiers-lieu initié par l'association locale et porté par les habitants, a mis au cœur de son projet le lien social et le vivre ensemble. Accessible en permanence, c'est un projet qui vise à réconcilier et créer des liens entre différents quartiers de Damville, il a pour spécificité d'être géré exclusivement par les habitants.*


## Contact du projet

DESNOS Catherine

*catherine.desnos@famillesrurales.org*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2019**

## Porteur

**Association Familles Rurales de Mesnils sur Iton (144 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est actuellement installé dans des locaux provisoires (un appartement en location) d'une surface de 70 m² composés de 3 pièces.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s (<10) avec le soutien de la communauté de communes (mise à disposition de personnel, soutien financier) et des associations.

## Collectif

Un collectif de 5 à 10 s'est mis en place.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (mobilité solidaire) et des activités socio-culturelles, des événements ponctuels et un café associatif soutenu par la CAF en tant qu'EVS.*
*Il oriente et accompagne les individus vers l'emploi et le travail.*
*Il anime des ateliers cuisine et des jardins partagés.*
*Des rencontres ont lieu tous les lundis avec la présence d'un référent de l'association de 14h à 16h30 et le lieu est ouvert tous les jours en autogestion.*

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories dont des habitants demandeurs d'emploi, appartenant à toutes les générations y compris seniors.
Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : élus des collectivités, responsables associatifs, seniors, habitants du quartier d'implantation du tiers-lieu.

## Modèle économique

Le lieu perçoit des subventions notamment du FDVA. Le lieu est en cours d'agrément espace de vie sociale et bénéficiera donc de la prestation de la CAF.

- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 8 250€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par le groupe d'utilisateurs en lien avec un conseil d'administration représentatif de la population locale.
La démarche a permis l'arrivée de 5 nouveaux bénévoles.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (bénévole) au profil généraliste, formée par la Coopérative Tiers-lieux. Son niveau de formation est un bac+3.
Le lieu est doté de 2 ordinateurs portables, 1 tablette, 1 imprimante et 1 vidéo projecteur.
Des outils de communication ont été mis en place : flyers.

# Familles Rurales Briouze

16

**ORNE**
**Briouze**
16 rue d'argentan, 61220 Briouze

*Situé sur la communauté d'agglomération de Flers, dans un village de 1 550 habitants, le lieu créé s'est inscrit dans une dynamique de territoire et un réseau pour devenir une « Fabrique de territoire ». Dans sa phase de préfiguration pour intégrer les locaux de l'ancienne gare, il développe des actions autour du numérique inclusif, de nouveaux services innovants (bureaux partagés) tout en continuant de développer les services et loisirs aux familles.*


## Contact du projet
DE STOPPELEIRE Antoine

*famillesrurales.61220@gmail.com*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu en phase de préfiguration**

## Porteur

**Familles Rurales Briouze (152 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans un local provisoire, d'une surface de 30m² composée de 2 pièces dans l'attente de la livraison du nouveau lieu.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s, des associations, des entreprises (<20) avec le soutien de la commune (mise à disposition de locaux vacants, communication) et d'organismes publics.

## Collectif

Un collectif de plus de 20 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (mobilité solidaire) et activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels. Il offre un espace de travail partagé ainsi qu'une vitrine pour les artisans et commerçants. Il met à disposition également des jardins partagés. L'appui à l'entrepreneuriat, le développement d'une filière de production en maraîchage bio ainsi qu'une coopérative d'habitat favorisent l'émergence de projets innovants. Des activités (pilates, méditation) ont été lancées en 2019. Il intègre également un Projet Alimentaire Territorial.*
*Le lieu est ouvert par des bénévoles les lundi, mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.*

## Utilisateurs

Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : parents actifs, entrepreneurs, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, élus des collectivités et responsables associatifs.

## Modèle économique

Le tiers-lieu génère des produits de certaines activités dont la vente de produits, prestations (accompagnement, conseil, formation).
Le lieu est en cours agrément espace de vie sociale pour bénéficier de la prestation de la CAF.

- **Budget d'investissement** pour les locaux : 100€.
- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 3 000€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 24 000€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par une commission tiers-lieux en lien avec un conseil d'administration représentatif de la population locale. La démarche a permis l'arrivée de 7 nouveaux bénévoles. Son renouvellement est contraint par le « manque » de retraités dans le conseil d'administration car ils se sentent moins concernés par la dynamique.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par un facilitateur (bénévole) au profil généraliste, formé la Coopérative Tiers-lieux. Son niveau de formation est un bac+3, une formation de gestion de site internet est envisagée.
Le lieu est doté d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un relieur.
Des outils de communication ont été mis place : site internet (https://briouze.info/), réseaux sociaux (facebook) et un guide des activités locales.

# Centre d'animation

17

## ORNE

Essay

Place de abbaye, 61500 Essay

*Sur la communauté de communes des sources de l'Orne, au cœur d'un petit village (526 habitants), ce lieu porté par l'association Familles Rurales et très soutenu par la collectivité. Il contribue à une forte dynamique territoriale de coopération entre les acteurs locaux et se qualifie volontiers de « tiers-lieu de territoire ». Il s'inscrit en complémentarité d'un Fablab géographiquement proche « L'écloserie numérique », pionnier du monde des tiers-lieux. La démarche a permis le lancement de nouvelles activités et de faire émerger des projets communs pour le territoire.*


**Contact du projet**

MARCHAND Anthony

*afr.essay@gmail.com*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2019**

## Porteur

**Association Familles Rurales de la région d'Essay (250 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans des locaux rénovés d'une surface de 25m² composés de 2 pièces.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s, des associations et des collectivités (<10) avec le soutien de plusieurs communes (mise à disposition de locaux vacants et de personnel) et d'entreprises.

## Collectif

Un réseau composé de plusieurs acteurs du territoire.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu offre des services (ACM) et des activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il propose de l'accompagnement et de l'orientation professionnelle ainsi que des rencontres professionnelles. L'accompagnement des jeunes favorise l'émergence de projets innovants. Le lieu est ouvert par un professionnel les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.*

## Utilisateurs

Les utilisateurs sont issus de différentes catégories (jeunes adultes, séniors, parents...) appartenant à toutes les générations.
Un nouveau public est touché grâce au tiers-lieu : les jeunes.

## Modèle économique

Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.

- **Budget d'investissement** pour les locaux : 2 700€.
- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 2 700€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un comité de pilotage en lien avec un conseil d'administration représentatif de la population locale.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par un facilitateur (employé communal) au profil généraliste, formé par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un bac+3.
Il a également en charge l'ACM.
Le lieu est doté d'une imprimante et d'un vidéoprojecteur.
Des outils de communication ont été mis en place : site internet (www.famillesrurales.org/essay), réseaux sociaux (facebook).

# L'atelier

18

## MANCHE

Saint-Lô

680 rue Henri Dunant - 50000 Saint-Lô

*Situé sur une petite ville de 18 961 habitants, « L'atelier » est porté et installé au siège de la fédération départementale Familles Rurales. Ce tiers-lieu s'inscrit en complémentarité d'autres lieux de l'agglomération de Saint-Lô qui cherchent à fonctionner en réseau et s'adresse principalement aux jeunes, étudiants notamment originaires des territoires ruraux.*


## Contact du projet

DOMONT Eva

*eva.domont@famillesrurales.org*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2020**

## Porteur

**Fédération Familles Rurales Manche (2700 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans des locaux rénovés d'une surface de 70m² composés de 5 pièces.

## Parties prenantes

Initié par la fédération, le projet est porté par des associations, des collectivités et la mission locale (<20) avec le soutien de l'agglomération qui participe à la gouvernance du projet.

## Collectif

Un collectif de 10 à 15 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des activités socio-culturelles et des animations en lien avec les besoins du territoire (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il offre un espace de coworking, de l'accompagnement et de l'orientation professionnelle ainsi que des rencontres professionnelles. Il organise des ateliers de médiation numérique et un point d'appui à la vie associative en itinérance. Un espace collaboratif associatif a été lancé en 2019.*
*Le lieu est ouvert en présence d'un professionnel du lundi au vendredi de 9h à 17h et en fonction du besoin, il est possible d'ouvrir le soir.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories (élus et techniciens des collectivités, responsables associatifs). Grâce au tiers-lieu, des responsables associatifs ont été mobilisés. Une démarche spécifique en direction des jeunes a été initiée en 2020.

## Modèle économique

- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 5 000€.

## Gouvernance

Le renouvellement de la gouvernance est contraint par les élus associatifs.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par un facilitateur (salarié) au profil généraliste, formé par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un bac+2 et une formation BPJEPS animation culturelle en apprentissage. Le lieu est doté d'une imprimante. Des outils de communication ont été mis en place : dossier de présentation pour les élus et partenaires.

# Association Familles Rurales Gavray

19

**MANCHE**

Gavray

38 rue de la Poterie - 50450 Gavray

*Situé sur la communauté de communes Coutances Mer et Bocage (64 communes) et un bourg de 1447 habitants, le tiers-lieu est porté par l'association locale, implanté au sein du pôle de proximité. Il favorise la dynamique de coopération entre les acteurs du pôle (MFS, EPN, Mission locale…) et la communauté de communes. Il permet d'accueillir les professionnels du territoire, de répondre à leurs besoins (espace de travail partagé, café d'échanges) et d'accompagner des jeunes dans leurs projets professionnels.*


## Contact du projet

PERRON D'ARC Leslie

*gavray.famillesrurales@gmail.com*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2018**

## Porteur

**Association Familles Rurales du Territoire de Gavray (103 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans les anciens locaux de la communauté de communes. Le local d'une surface de 360m² est composé de 5 pièces.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s, des associations, des bénévoles et les collectivités (<30) avec le soutien de la communauté de communes. Elle co-porte le projet, met à disposition des locaux et soutient le projet financièrement.

## Collectif

Un collectif de 10 à 15 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (mobilité solidaire) et des activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire, un café associatif et des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il offre un espace de travail partagé, de l'accompagnement et de l'orientation professionnelle, et organise des rencontres professionnelles. Des ateliers informatiques, des après-midi et soirée jeux de société ont été lancés en 2019. L'accompagnement des jeunes favorise l'émergence de projets innovants.*
*Le lieu est ouvert par une professionnelle selon les jours et horaires suivants : mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h / jeudi de 13h30 à 18h samedi de 9h à 12h. Ponctuellement, des bénévoles assurent la relève.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories appartenant à toutes les générations. Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : jeunes adultes 18-30 ans, parents actifs, télétravailleurs, entrepreneurs, travailleurs indépendants, artisans, commerçants, élus et techniciens des collectivités, responsables associatifs, seniors. Le tiers-lieu fait parti du réseau Initiative Jeunes à l'échelle de l'EPCI.

## Modèle économique

Le tiers-lieu génère des produits de certaines activités (animations et événements).
Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 2 660€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 13 000€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un conseil d'administration représentatif de la population locale.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée) au profil généraliste, formée par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un bac+3. Elle a également en charge la régie des recettes, la gestion du pôle, la carte Evasion pour CMB (EPCI).
Le lieu qui est également un Espace Public Numérique, est doté de 5 ordinateurs portables et un poste informatique en accès libre, une imprimante, une salle de réunion avec micro et armoire de projection.
Des outils de communication ont été mis en place : site internet Familles Rurales Gavray, réseaux sociaux (facebook) et dépliant.

# L'ADN

20

## MANCHE

Moyon-Villages

102 rue de la Mairie - 50860 Moyon-Villages

*Situé sur la communauté d'agglomération de Saint-Lô (63 communes, 75 799 habitants), dans une commune nouvelle d'un millier d'habitants, l'association locale Moyon-Tessy s'est engagée dans la démarche tiers-lieu pour proposer un Lieu d'Animation Dynamique et Novateur (L'ADN). Il est devenu un lieu d'accueil de proximité, de formation et d'accompagnement au numérique avec un axe éco-responsable et une solution de transport favorisant l'accès pour tous.*


**Contact du projet**

TABARY Raphaele

*raphaele.tabary@famillesrurales.org*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2018**

## Porteur

**Association Familles Rurales Moyon-Tessy (224 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est actuellement implanté dans le centre de loisirs qui a été réaménagé dans l'attente d'un nouveau bâtiment prévu en 2020. La commune met à disposition un bureau et 3 salles de réunion avec un espace snack.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s, avec le soutien des collectivités (commune et EPCI) et de la CAF.

## Collectif

Des rencontres avec les parties prenantes et partenaires intéressés par la démarche ont été réalisées, ainsi qu'un diagnostic participatif de territoire, une enquête de besoins par internet et des réunions locales regroupant des jeunes adultes (18-30 ans), parents actifs, entrepreneur.e.s, travailleur.euse.s indépendant.e.s, artisans, commerçant.e.s, agriculteur.rice.s et seniors.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (transport solidaire, accueil de loisirs), des activités socio-culturelles avec une ludothèque, un pôle numérique avec un Espace Public Numérique (ateliers de formation, accompagnement aux démarches) et un mini Fablab. Il offre un espace de coworking et de l'accompagnement de projets en direction des jeunes (label Point d'appui pour agir).*
*Il anime un atelier de réparation, une vente de produits en circuit-court et un collectif zéro déchets. Le lieu est ouvert en présence d'une facilitatrice.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

La communauté est constituée de différentes catégories (jeunes adultes, seniors, parents, agriculteur.rice.s) appartenant à toutes les générations.
Le numérique touche autant des enfants (Fablab) que des seniors (ateliers, accompagnement). Il s'adresse aussi aux indépendant.e.s et télétravailleur.euse.s en recherche d'équipements mutualisés et de lien social.

## Modèle économique

Le modèle économique repose sur les services classiques de l'association et leur financement par subventions ou prestations de service.
Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.
Certaines activités proposées sont payantes.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par le collectif en lien avec un conseil d'administration de l'association qui gère les services principaux.
Une ébauche de charte a été réalisée avec les usagers du lieu.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice au profil d'animateur numérique, formée par la Coopérative Tiers-Lieux.
Le lieu est doté de matériel informatique, imprimante, imprimante 3D, brodeuse numérique et découpeuse caméo.
Des outils de communication ont été mis en place : newsletter, Petit journal de l'association, article de presse locale, pitch de présentation du lieu.

# Association Familles Rurales Bricquebec

21

**MANCHE**

Bricquebec-en-Cotentin

1 bis place du Général le Marois
50260 Bricquebec

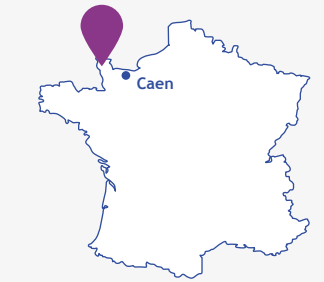


*Situé sur la grande communauté d'agglomération du Cotentin (130 communes, 181 321 habitants), dans un bourg de 4 087 habitants, le tiers-lieu, porté par l'association locale, développe une offre de services numériques tournée vers les habitants et les professionnels du territoire et organise des temps de partage intergénérationnels, en lien avec la Municipalité. En préfiguration, l'accès à de nouveaux locaux permettra de développer ce service.*

## Contact du projet

POSTEL Simon

*relaisfamillesbricq@orange.fr*

## Etat des lieux

- **Tiers-lieu en phase de préfiguration**

## Porteur

**Association Familles Rurales Bricquebec (141 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est actuellement installé dans un lieu provisoire d'une surface de 30m² composé de 2 pièces.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des administrateur.rice.s et salarié.e.s (>10) avec le soutien de la commune (mise à disposition de locaux vacants).

## Collectif

Un petit collectif de 4 à 5 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (ACM, EAJE et mobilité solidaire) et des activités socio-culturelles, des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il organise des animations en itinérance (ateliers culinaires, ateliers parent/enfant, soirées jeux). De la gym sénior, des soirées parentalité et des ateliers fait maison ont été lancés en 2019, et la mise à disposition d'ordinateurs. Le lieu est accessible grâce à un professionnel les lundi, mardi et jeudi hors vacances scolaires.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : parents actifs, néo-ruraux, seniors.

## Modèle économique

Le tiers-lieu perçoit des subventions celle de la conférence des financeurs (Département) et génère des produits de certaines activités (animations et événements). Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 2 690€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 2 700€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un conseil d'administration qui n'est pas représentatif de la population locale. La démarche tiers-lieu a permis l'arrivée de 3 nouveaux bénévoles.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par un facilitateur (salarié) au profil généraliste, formé par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un bac+3 licence professionnelle, une formation à l'accompagnement aux démarches administratives est envisagée. Il s'agit d'un emploi partagé avec l'EVS.
Le lieu est doté de 4 ordinateurs, une imprimante et un vidéo projecteur.
Des outils de communication ont été mis en place : réseaux sociaux (facebook), pitch de présentation du lieu.

# Association Familles Rurales Région de Daye

22

**MANCHE**

Saint-Jean-de-Daye

2 rue de la Liberation
50620 Saint-Jean-de-Daye

*Situé sur la communauté d'agglomération de Saint-Lô (63 communes, 75 799 habitants), dans un petit village de 623 habitants, porté par l'association de la Région de Daye qui rayonne sur tout le territoire, cet espace de vie sociale, s'est naturellement engagé dans une démarche tiers-lieu pour renforcer son ancrage territorial, accroître la participation citoyenne, élargir ses partenariats et ses activités en direction de sa jeunesse et mettre en place une plateforme d'échanges de services.*


## Contact du projet

LECATHELINAIS Eulalie

*famillesruralesrd@yahoo.fr*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2018**

## Porteur

**Association Familles Rurales Région de Daye (419 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé dans des locaux en cours d'agrandissement d'une surface de 360m² composée de 4 pièces, la fin des travaux est prévue début 2021.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s, des associations, des bénévoles et les collectivités (>30) avec le soutien de la commune (mise à disposition de locaux, investissement et réhabilitation des locaux).

## Collectif

Un collectif de 10 à 15 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (mobilité solidaire, ludothèque, espace des parents) et des activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il offre de l'accompagnement et de l'orientation professionnelle. Il organise des ateliers cuisine. Une ludothèque est organisée en itinérance. Des ateliers informatiques et des sorties culturelles ont été lancés en 2019. L'accompagnement des jeunes favorise l'émergence de projets innovants.*
*Le lieu est animé par une professionnelle selon les jours et horaires suivants : mardi de 16h à 18h / mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 / vendredi de 9h à 12h samedi de 9h à 12h.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : jeunes adultes (18-30 ans), seniors. Le tiers-lieu a réalisé un diagnostic des besoins spécifiques en direction des jeunes, il est labellisé Point d'appui pour agir et organise des rencontres avec la mission locale.

## Modèle économique

Le tiers-lieu génère des produits de certaines activités (animations et événements).
Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.

- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 2 546€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 10 980 €.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par une commission en lien avec un conseil d'administration représentatif de la population locale.
Son renouvellement est contraint par des difficultés de mobilisation de nouveaux bénévoles sur des missions impliquant des responsabilités.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée) au profil généraliste, formée par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). La salariée a également en charge la ludothèque.
Le lieu est doté d'un ordinateur portable, d'une imprimante, d'un vidéoprojecteur et d'une découpeuse caméo (Fablab). Des outils de communication ont été mis en place : site internet (https://famillesruralesrd.wixsite.com/saintjeandedaye), réseaux sociaux (facebook), dossier de présentation à destination des élus et un journal de l'association.

# Association Familles Rurales Martinvast

23

**MANCHE**
Martinvast
16 rue croix Pinel - 50690 Martinvast

*Situé sur la grande communauté d'agglomération du Cotentin (130 communes, 181 321 habitants), dans un village de 1 255 habitants, le tiers-lieu, permet d'élargir le champ d'intervention de l'association locale suite à la consultation des habitants en proposant de nouvelles activités (aide individualisée et administrative, accueil de télétravailleurs, ateliers informatique).*


**Contact du projet**
LEVEZIEL Stéphanie
*evs.afr.martinvast@orange.fr*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu ouvert en 2018**

## Porteur

**Association Familles Rurales de Martinvast (255 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est actuellement installé à l'étage de la mairie qui met à disposition un bureau, une salle de réunion et un espace snack dans l'attente des nouveaux bâtiments (rénovation du centre de loisirs) dont la livraison est prévue à la rentrée 2021.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s et des bénévoles résident.e.s sur le territoire (<20) avec le soutien de la commune qui met à disposition et réhabilite des locaux.

## Collectif

Un collectif de 10 à 15 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des services (ACM) et des activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il anime des ateliers cuisine et un point relais paniers de légumes. Il organise des activités dans la bibliothèque de la commune. Des ateliers zéro déchet, informatiques, parents-enfants ont été lancés en 2019. En fonction des besoins et des compétences des bénévoles, des initiations à diverses activités pourront être expérimentées. Le lieu est animé par une professionnelle selon les jours et horaires suivants : lundi de 13h à 17h30 / mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / mercredi de 9h à 12h30 / jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h / vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h. Des créneaux s'ajoutent en fonction des besoins et l'ouverture est assurée par des bénévoles.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

Des nouveaux publics sont touchés grâce au tiers-lieu : parents actifs, néo-ruraux, responsables associatifs, seniors.

## Modèle économique

Le tiers-lieu perçoit des subventions notamment du FONJEP et génère des produits de certaines activités (animations, événements, location de matériel).
Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.
- **Budget d'équipement** (mobilier, outils numériques...) : 2 500€.
- **Budget de fonctionnement** (hors services périphériques) : 11 000€.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un conseil d'administration qui n'est pas représentatif de la population locale. Les modalités de participation et de prise de décision évoluent avec de nouveaux outils favorisant la participation. La démarche a permis l'arrivée de 2 nouveaux bénévoles. Son renouvellement est contraint par des difficultés de mobilisation des habitants pourtant actifs dans le projet.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par une facilitatrice (salariée) au profil généraliste, formée par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un DEJEPS, une formation à l'accompagnement aux démarches administratives est envisagée. Elle a également en charge l'animation de l'EVS et la direction de la structure.
Le lieu est doté d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur, d'une tablette, d'une machine à coudre, d'une imprimante. Des outils de communication ont été mis en place : site internet (site de la mairie), réseaux sociaux (facebook), plaquette d'information et pitch de présentation de la structure.

# Association Familles Rurales Urville-Nacqueville

24

## MANCHE

Urville-Nacqueville, La Hague
8 place du Chêne centenaire,
50460 Urville-Nacquevile

*Situé sur la grande communauté d'agglomération du Cotentin (130 communes, 181 321 habitants), dans un bourg de 2168 habitants, l'association locale s'est engagée dans la démarche tiers-lieu pour mieux s'ancrer dans le territoire, offrir un espace d'échanges de savoirs et de compétences tourné vers le numérique pour les habitants du territoire en complémentarité de ses actions et services existants.*


## Contact du projet

DUPRE Alexis

*asso.urville@famillesrurales.org*


## Etat des lieux

- **Tiers-lieu en phase de préfiguration**

## Porteur

**Association Familles Rurales Urville-Nacqueville (106 adhérent.e.s).**

## Lieu

Le tiers-lieu est installé provisoirement dans la Maison du temps libre dans l'attente de nouveaux locaux d'une surface de 95m$^2$ composés de 3 pièces dont l'ouverture est prévue courant 2021.

## Parties prenantes

Initié par l'association, le projet est porté par des habitant.e.s, les collectivités et des élus (<30) avec le soutien de la commune (co-animation de la démarche, ingénierie du projet, construction, co-portage du projet, mise à disposition de locaux vacants, soutien financier) et d'associations.

## Collectif

Un collectif de 10 à 15 personnes s'est constitué.

# ACTIVITÉS ET SERVICES

*Le tiers-lieu propose des activités socio-culturelles, des animations en lien avec les besoins du territoire et des événements ponctuels (soutenu par la CAF en tant qu'EVS). Il offre de l'accompagnement et de l'orientation professionnelle ainsi que du tutorat et du parrainage. Il anime également des ateliers numérique. L'accompagnement des jeunes favorise l'émergence de projets innovants.*

- ***Labellisation Familles Rurales : Point de Médiation Numérique***

## Utilisateurs

Des démarches spécifiques en direction des jeunes ont été menées notamment le dispositif « Promeneurs du net », de la médiation numérique et un travail sur leur engagement. 12 jeunes sont impliqués dans le collectif.

## Modèle économique

Le lieu est agréé espace de vie sociale et bénéficie donc de la prestation de la CAF.

## Gouvernance

La gouvernance du tiers-lieu est assurée par un conseil d'administration représentatif de la population locale.

## Moyens humains et technologiques

Le tiers-lieu est animé par un facilitateur (salarié) au profil généraliste, formé par la Coopérative Tiers-Lieux. Son niveau de formation est un BPJEPS. Il est également en charge de l'accueil jeunes, la communication et l'administratif.
Le lieu est doté d'une imprimante, d'ordinateurs de bureau et d'un scanner.
Des outils de communication ont été mis en place : site internet (https://www.famillesrurales.org/urville-nacqueville/) et réseaux sociaux (facebook).

# GLOSSAIRE

- **ACM :** Accueil Collectif de Mineurs
- **ASEPT :** Association Santé Education et Prévention sur les Territoires
- **CAF :** Caisse d'Allocations Familiales
- **CCAS :** Centre Communal d'Action Sociale
- **EVS :** Espace de Vie Sociale
- **EPCI :** Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **EPN :** Espace Public Numérique
- **FDVA :** Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- **FONJEP :** Fond de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
- **LAEP :** Lieu d'Accueil Enfants Parents
- **MFS / MSAP :** Maison France Services / Maison de Services au Public
- **MSA :** Mutualité Sociale Agricole
- **PETR :** Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
- **PIJ :** Point Information Jeunesse
- **RAM :** Relais Assistants Maternels